

OFFRE DE STAGE

Structurer le projet urbain et imaginer les outils de participation

VILLE DE SOMAIN

Lundi 19 avril 2021 / vendredi 30 septembre 2021

CONTEXTE

La commune de Somain (12 500 habitants) est une ancienne commune industrielle, à la fois minière et nœud stratégique du fret de marchandise, située au Sud de Douai, dans l'ancien bassin minier Nord-Pas de Calais. Elle est aujourd'hui la ville centre de la Communauté de Communes de Cœur d'Ostrevent (73 100 habitants), au cœur de trois pôles urbains importants, Douai, Valenciennes et la Métropole Lilloise.

Depuis 5 ans, la ville de Somain a engagé un processus de **transformation urbaine sur le long terme**, qui commence avec le renouvellement du cœur de ville, la reconquête de friches urbaines (chapelle Sainte Barbe, écoles Sainte Anne), la rénovation d'équipements publics (hôtel de ville, théâtre) et de logements (cités minières, OPAHRU). Une attention particulière est réservée aux démarches d'aménagement participatif. Une réflexion sur la mobilité est en cours, visant à inciter les modes actifs.

Le projet de renouvellement du centre-ville, **Somain cœur de ville** a été retenu par la Région dans l'appel à projet « Redynamisons nos centres-villes et nos centres-bourgs ».

Le bureau d'études paysage, Nervures, a élaboré en 2019 le schéma directeur des espaces publics pour créer une identité, des liaisons entre la gare et la place du marché (moins d'1 km entre eux), en somme créer une ambiance propice à la déambulation.

Après le temps des études, Somain Cœur de ville, a démarré aux yeux de la population avec la création d'un espace vitrine sur une partie de la place centrale (2019). En 2020, la ville s'est dotée d'une maison des projets, dont le contexte sanitaire a retardé la mise en place. Au deuxième semestre 2021, les travaux d'aménagement de l'espace public dans la rue principale commenceront.

Début 2021, la municipalité souhaite engager une consultation pour un programmiste en vue de la construction d'une médiathèque, sur les friches des écoles Sainte Anne, qui appartiennent à l'établissement public foncier (EPF). Cette consultation servira à faire émerger le schéma directeur associatif et culturel de la ville et le cahier des charges de la médiathèque.

CADRE ET OBJECTIF DU STAGE

La ville s'est dotée d'un outil de communication et d'animation, la maison des projets :

- **Physique** pour INFORMER/SENSIBILISER et PARTICIPER/CO-PRODUIRE notamment par des animations pédagogiques et ludiques à l'attention des enfants
Publics : grand public, riverains, adultes et enfants
- **Numérique**, via la plateforme S_PASS Territoire, porté et animé par le réseau des CAUE, pour TRANSMETTRE et NOURRIR celle physique en terme de support pédagogique.
Publics : élus/financeurs/partenaires, technicien, public des adultes et des enfants

La maison des projets numérique comporte deux volets :

- L'**observatoire** avec un travail de marqueurs, de fiches explicatives, pour capitaliser les ateliers participatifs et les réalisations
- La **médiathèque** pour capitaliser les connaissances (compte rendu, études urbaines, cartes historiques) en lien avec l'observatoire, permettre la gestion des droits photographiques, et créer une bibliothèque dédiée au projet pour alimenter la MDP physique (exemple lien avec la revue de l'Institut Paris Région –IAUIDF-).

La commune de Somain et le CAUE du Nord souhaitent que le/la stagiaire relève 2 défis :

Le premier défi consiste à mener un travail de **synthèse du projet urbain** et de la **mise en place d'animations** notamment des petites expositions.

Le CAUE accompagne la collectivité dans l'expression et le partage de ses projets urbains, sous la forme de **Carnet de ville**, dont les pages extraites alimenteront des panneaux d'exposition à l'attention du grand public. La collectivité et le CAUE souhaitent que le stagiaire puisse participer à la rédaction des carnets de ville permettant à la collectivité d'exprimer et de partager la stratégie communale. Les premiers bénéficiaires de cette maison des projets numérique et de ces carnets sont les élus.

L'autre défi sera **d'inventer des outils de partage d'informations** auprès des habitants, visiteurs, personnes ressources du territoire dans un format adapté aux contraintes sanitaires actuelles. Une évolution favorable du contexte sanitaire pourra évidemment permettre d'élargir les modalités de mise en œuvre des démarches participatives le moment venu.

La convention de stage sera établie entre la ville de Somain et l'école/l'université. Le CAUE du Nord et la chargée de mission développement territorial réaliseront l'encadrement pédagogique de l'étudiant(e), à distance et en présentiel.

PROFILS/COMPETENCES SOUHAITEES

- Formation supérieure, **master 2** dans les domaines suivant : **projet urbain, développement territorial, stratégies territoriales et urbaines**
- Autonomie, esprit d'initiative
- Qualités rédactionnelles, esprit de synthèse
- Maîtrise des outils de présentation graphique
- Qualités relationnelles, facilité du contact avec tout type de public

CONDITIONS

- Indemnisation de stage : règlement en vigueur
- Durée du stage : 16 semaines à minima jusqu' 24 semaines
- Période de stage : **19 avril / 30 septembre 2021.**
- **Alternance entre travail à distance et en présentiel**
- L'étudiant devra disposer de son propre matériel pour ce qui concerne le travail à distance, notamment pour la production écrite et graphique et les échanges en visio-conférence avec le personnel encadrant. Notons que les modalités de stage pourront évoluer favorablement dans le cadre d'un assouplissement national des mesures de distanciation au travail.

CONTACT ET MODALITES DE CANDIDATURE

Pour candidater à l'offre de stage et pour obtenir des informations complémentaires sur les missions :

Vanessa DEVILLIERS

Chargée de mission Développement territorial

vanessa.devilliers@ville-somain.fr

CV et lettre de motivation à envoyer par mail avant le 31 janvier 2021.